

Expérimentation pédagogique en lien avec le C.O.

(Article L 401-1 du code de l'éducation)

Nom et adresse de l'établissement

Collège du Val d'Arros

Chemin de l'Arros 65190 TOURNAY

Prénom et nom du chef d'établissement

Anne Clavé

N° d'établissement : 0650036L

N° de téléphone : 05 62 35 71 85

Courriel : 0650036L@ac-toulouse.fr

N° de fax : 05 62 35 24 35

Synthèse de l'action

Titre de l'action proposée : Créer des temps d'accompagnement personnalisé pour tous -
Accompagnement personnalisé généralisé à tous les niveaux du Collège.

Nom du (des) professeur(s) impliqué(s) et discipline(s) enseignée(s) :

Les enseignants d'éducation artistique, d'art plastique, français, histoire géographie, langues vivantes, mathématiques et le professeur coordonnateur du dispositif ULIS.

Partenaires éventuels :

(Préciser le rôle de ces partenaires)

Cliquez ici pour entrer du texte.

Constat et analyse de départ qui ont contribué à demander une expérimentation pédagogique :

Un projet d'accompagnement personnalisé solide en sixième qui permet de tenir compte des spécificités de chaque élève en suivant l'évolution de ses besoins tout au long de l'année. La nécessité d'élargir ce dispositif à tous les niveaux du collège, de façon à répondre à la problématique de chaque élève durant toute sa scolarité au collège, de permettre d'aider la mise en œuvre des Projets personnalisés de réussite éducative, de créer un parcours d'information à l'orientation individuel, ainsi que de garantir l'acquisition des compétences du socle commun de compétences, de connaissance et de culture à tous les élèves.

Objectifs visés en réponse à une problématique définie et hypothèses associées : (Relation avec les données du projet d'établissement et du contrat d'objectifs à préciser)

Cette expérimentation s'inscrit dans la mise en œuvre de l'axe de progrès n° 1 du contrat d'objectif : Repérage et prise en charge de la difficulté scolaire, développement d'alternative au redoublement.

Ainsi que dans la mise en œuvre de l'axe de progrès n°3 : Orientation et ambition.

Elle répond à la problématique suivante :

Le redoublement est encore une piste proposée en sixième et cinquième comme solution à la difficulté scolaire

Parallèlement, le collège n'est pas très favorable à une orientation des élèves en 3eme préparatoire à la voie professionnelle.

Au regard du public accueilli en sixième et des bons résultats obtenus au DNB, le taux d'accès à la seconde générale est insuffisant, cela s'explique par un manque d'ambition des familles pour leur enfant. Mais aussi, par une perception erronée, des exigences du lycée général et par voie de conséquence des exigences du collège.

Les élèves en difficultés ne se voient pas proposer des solutions ou aides personnalisées. Les équipes pédagogiques n'ont pas un discours favorisant l'orientation vers la voie générale.

Les hypothèses associées à cette problématique :

- Utilisation du Projet Personnel de Réussite Educative (PPRE) comme levier de pilotage permettant de mettre en cohérence l'ensemble des dispositifs (accompagnement personnalisé, aménagement pédagogique, tutorat), les contenus d'enseignement ainsi que l'ensemble des acteurs éducatifs autour de l'élève en difficulté afin que ce dernier acquière le socle commun de connaissances de compétences et de culture.
- Maintenir le dispositif d'accompagnement personnalisé sur les niveaux actuels et l'étendre au niveau 3^{ème}. Elaborer un projet d'accompagnement personnalisé répondant au besoin de chaque niveau, mais aussi de chaque élève, de façon transdisciplinaire.

Durée envisagée : 4 ans

Indicateurs retenus :

Pourcentage de PPPRE réussis par rapport au nombre de PPRE proposés

Progression du pourcentage de LPC validés en fin de Troisième.

Augmentation des décisions d'orientation vers la voie générale et technologique

Modalités envisagées pour l'évaluation de l'expérimentation:

Bilan d'étape du projet d'accompagnement personnalisé chaque fin d'année.

Atteinte des indicateurs.

Organisation proposée :

(Préciser le niveau, les horaires, les groupes concernés avec les critères de choix pour les élèves impliqués et les modalités pédagogiques retenues)

Accompagnement personnalisé pour tous les niveaux : **15,5h**

5h en sixième

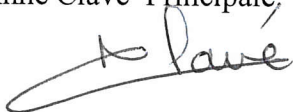
4h en cinquième

3,5h en quatrième

3h en troisième

L'AP est proposé à chaque élève en fonction de ses besoins, les groupes sont constitués de 8 élèves et sont remaniés toutes les 7 à 8 semaines. Les cours sont organisés en barrette de 11h30 à 12h30 sur l'emploi du temps.

Rédigé par : Anne Clavé Principale,
(Nom, qualité)



Le : 9 avril 2015